

L'évaluation positive

conférence de Jean François Principiano



Les objectifs

- Comment améliorer le rapport élèves –professeur?
- Comment mieux vivre la transmission des connaissances?
- Comment éviter la violence scolaire?
- Comment éviter la tyrannie des notes?
- Comment mieux échanger?
- Comment mieux évaluer sans le stress de la sélection?
- Comment se libérer de la recherche de l'élève modèle?
- Comment échapper à la constante macabre?

Plan

- La question de l'évaluation
- Le mythe des notes
- Le pouvoir des notes
- Les échecs et les dégâts
- La solution: le renforcement pédagogique de Montessori
- Le contrat de mise en confiance
- Retrouver le vrai dialogue entre les élèves, les profs et les familles
- Son implantation dans le système éducatif

Evaluer?

- Evaluer : Verbe d'action, évaluable : citer, nommer, légender, souligner ...
on ne peut pas évaluer "connaître" ou "savoir".
De même, répondre à des questions n'est pas une compétence évaluable : le seul fait de répondre, même n'importe quoi est bien une façon de répondre aux critères.

Allez, pour rire : compétence : savoir utiliser un annuaire téléphonique ??

Certains peuvent l'utiliser pour taper sur la tête de suspect dans le but de les faire parler, donc, ils savent l'utiliser.

D'autres l'utiliseront pour faire démarrer un feu.

D'autres encore comme papier toilettes.

La compétence serait donc ainsi validée pour tous !!!

Allez, le métier de prof est loin d'être de tout repos.

La pédagogie positive

- Appelée aussi pédagogie de la réussite, **elle tient compte des efforts réalisés** par l'élève avant-même que les progrès apparaissent !
- En outre, dès que ceux-ci apparaîtront, même s'ils sont légers, ils seront reconnus et mis en évidence par l'enseignant.
Par cette façon de procéder, l'on évitera le découragement de l'apprenant devant des résultats qui ne sont pas aussi rapides qu'il l'espérait. On parviendra au contraire, en l'encourageant lorsqu'il le mérite, et dès qu'il le mérite, à lui donner le goût de l'étude, de l'effort et ... du progrès

L'échec scolaire est entretenu par les professeurs

- Si les notes d'examen des étudiants sont bonnes, le professeur sera suspecté de laxisme.
- Par contre, si beaucoup sont en échec, on les accusera de ne pas avoir assez étudié, plutôt que d'incriminer l'enseignant.
- C'est ce qu'André Antibi, appelle «la constante macabre».

Stop à la tradition macabre

- ce mécanisme inconscient est nommé par Antibi «la constante macabre».
- Selon lui, un professeur est davantage satisfait lorsqu'une partie de son auditoire est en échec plutôt que lorsque l'ensemble de ses étudiants a réussi son examen.
- Comme si de bonnes notes étaient synonymes de laxisme ou de médiocrité dans la tête du professeur.
- En somme la note est un pouvoir et la mauvaise note rassure sur ce pouvoir.

L'obsession: la crédibilité

- Un terrible constat : Imaginons un professeur excellent, avec des élèves excellents. Si dans un tel contexte toutes les notes sont bonnes, l'enseignant est montré du doigt et considéré comme laxiste, voire peu sérieux.
- Ainsi, sous la pression de la société, les enseignants se sentent obligés inconsciemment de mettre une certaine proportion de mauvaises notes, une « constante macabre » pour être crédibles.

La règle des trois tiers

- *En raison de conceptions ancrées sur le classement des individus, les pratiques d'évaluation apparaissent souvent comme un couperet destiné à sélectionner.*
- *Elles sont assujetties généralement à la règle des trois tiers : un tiers de « mauvais », un tiers de « moyens » et un tiers de « bons », y compris quand les objectifs ont été globalement atteints par la grande majorité des élèves.*
- *Ce phénomène, relaté sous le nom de « constante macabre »* se manifeste à des degrés divers aux différents étages du système éducatif".*

Les solutions positives

- Des solutions rapides à mettre en place, simples et motivantes, sont proposées.
- Elles sont en vigueur dans certains pays où, contrairement au nôtre, les élèves sont encouragés et prennent confiance en eux.



Un système qui pourrait l'école

- Ce système de notation "pourrit l'Ecole", démobilise une partie importante des élèves, crée de la rancune et de l'agressivité et finalement génère un taux constant d'échec scolaire.
- Pour André Antibì, *"une telle situation n'est pas fatale. Inverser la tendance est possible, rapidement, au bénéfice de toutes les parties prenantes. Cela suppose une prise de conscience de ce dysfonctionnement, et la volonté clairement affichée de l'éradiquer."*
- *Des solutions simples et efficaces existent, déjà expérimentées... En particulier, le contenu d'une épreuve d'examen ainsi que sa longueur doivent correspondre à un contrat clairement annoncé par l'enseignant, sans piège. Dans ces conditions, l'échec éventuel d'un élève ne serait plus ressenti comme une injustice".*

Le Professeur Antibi



L'utilité des mauvais élèves

- La "constante morbide", c'est le nom donné au fait qu'un enseignant, inconsciemment, entretient dans sa classe l'existence d'un groupe de "mauvais" élèves.

La présence de ces "mauvais" élèves serait la preuve d'un bon enseignement : car une classe où tous les élèves réussissent c'est considéré comme suspect.

Pourtant si l'enseignement est vraiment bien donné, tous les élèves devraient réussir.

Une expérience a démontré cela : on crée artificiellement une classe uniquement avec de très bons élèves pris dans d'autres classes, et au bout de quelques mois on constate qu'en fin de compte les élèves se répartissent en trois groupes : quelques très bons, une grande majorité de moyens, et... quelques "mauvais"!

Une remise en question

- Cette idée, très souvent considérée comme un fantasme est véridique mais très inconsciemment véhiculée par les enseignants.
Pour ma part, jeune enseignant, une de mes classes avait un très bon niveau l'an dernier, le premier contrôle, 15 de moyenne de classe, le deuxième, toujours autour de 15, à la fin du premier trimestre, tous avaient la moyenne.
Bilan, au 2e trimestre, j'ai fait des contrôles un peu plus "corsés", j'avais toujours de très bons élèves mais j'avais "enfin" des mauvais...

J'ai vu au printemps une conférence d'André Antibi qui m'a ouvert les yeux, dès qu'il énonçait un phénomène, je me reconnaissais. Ça a beau m'avoir ouvert les yeux, je ne le ferai plus mais j'ai contribué à cette constante macabre et j'ai, je pense, irrémédiablement décroché au moins 2 à 3 élèves.

Il faut que l'ensemble des enseignants s'en rendent compte, mais c'est tout de même une sacrée remise en question pour chacun d'entre nous.

L'évaluation par contrat de confiance



La constante macabre

- Le livre « la constante macabre », paru en 2003, a suscité un grand intérêt en France
- Dans ce livre, un très grave dysfonctionnement du système d'évaluation des élèves, dont les enseignants ne sont pas responsables, est analysé et dénoncé.
- Sous la pression de la société, les professeurs se sentent obligés inconsciemment de mettre un certain pourcentage de mauvaises notes pour être crédibles.

Le mythe du bon prof qui note sec!



La constante macabre : de quoi s'agit-il ?

La thèse d'André Antibi

- **Une situation : le nouveau prof suspect**
- **Une définition**
- **Existence indiscutable de cette constante ?**
- **Des exceptions**
- **Dans l'enseignement primaire ?**
- **Dans l'enseignement professionnel ?**
- **Avoir la moyenne...**
- **Bonnes notes non méritées : un dysfonctionnement analogue ?**
- **Même dans les classes de très bon niveau ?**
- **Des interprétations « rapides » :**
 - **concerne essentiellement les maths ?**
 - **suppression des notes ?**
 - **aucune barrière dans les études ?**
 - **générosité sans limite ? laxisme**

Les conséquences de la constante macabre

- Lutte contre l'échec scolaire !
- Détérioration du climat de confiance entre les professeurs et les élèves
- Perte de motivation et de confiance en soi des élèves
- Mal-être, stress
 - à l'école
 - dans le milieu familial
- Violence du système scolaire
- Orientation des élèves
- Redoublement
- Cours particuliers
- Contrôle continu au bac
- Baisse du nombre d'élèves dans les filières scientifiques

Comment fonctionne ce système

- **Difficulté des questions posées**
- **La question cadeau**
- **Des sujets trop bien équilibrés**
- **Barème**
- **Rigueur dans la rédaction**
- **Des sujets trop longs**
- **À la recherche d'un beau sujet**
- **Désir de « balayer » le programme du contrôle**
- **La question réservée à l'élève « musclor »**
- **Une drôle de générosité**

Le système EPCC (Évaluation Par Contrat de Confiance)

- Comme pour arrêter de fumer
- Un système efficace :
 - il est très facile à mettre en place,
 - il ne nécessite pas de moyens supplémentaires,
 - il ne nécessite aucun changement de programmes.
- Réalisation pratique
 - 1re étape : annonce du programme du contrôle
 - liste de questions déjà traitées et corrigées en classe,
 - conditions sur cette liste.
 - 2e étape : séance de questions-réponses pré-contrôle
 - objectif : permettre aux élèves qui n'ont pas compris certains points de demander des explications à l'enseignant,
 - séance organisée entre l'annonce du programme du contrôle et le contrôle,
 - l'horaire d'enseignement le permet-il ?
 - organisation pratique.
 - 3e étape : contenu et correction de l'épreuve
 - longueur du sujet,
 - question sur 4 points,
 - exigence dans la rédaction.

Bilan de L' EPCC

- La constance macabre est supprimée
- Un climat de confiance
- Les moyennes de classe augmentent
- - 2 à 3 points en général mais répartition non uniforme.
- Les élèves travaillent beaucoup plus
- - plus grande concentration en classe,
- - révisions plus approfondies,
- - prises de notes plus consciencieuse,
- - demande d'éclaircissements à l'enseignant.
- - retour sur l'efficacité de l'enseignement du professeur,
- - séance de questions-réponses pré-contrôle,
- - choix des exercices du contrôle.
- Avantage pour la phase d'entreprise
- *Remarque : un exemple de « harcèlement » louable*
- *Attention : chassez le naturel, il revient au galop*

L'EPCC

- Un système d'évaluation par contrat de confiance, déjà mis en pratique par des milliers d'enseignants, est possible.
- Dans ce système, les notes correspondent vraiment à la valeur de l'élève.
- Les résultats sont nets : la constante macabre est supprimée, et les élèves, mis en confiance, travaillent beaucoup plus.
- Le climat de la classe change
- Les rapports entre parents professeurs et élèves s'améliorent
- Les enseignants retrouvent le plaisir d'enseigner.

Construire le Contrat de confiance

- Le Contrat de confiance entre prof et élève
- Le contrat de confiance, c'est une évaluation qui révèle les progrès accomplis et le travail fait, à l'inverse de celle qui s'acharne à relever les imperfections à partir d'un devoir idéal que personne n'a jamais réalisé
- En apprivoisant la note, l'ensemble de notre système s'améliore sans rupture, ni bouleversement... Cela suppose simplement une prise de conscience.

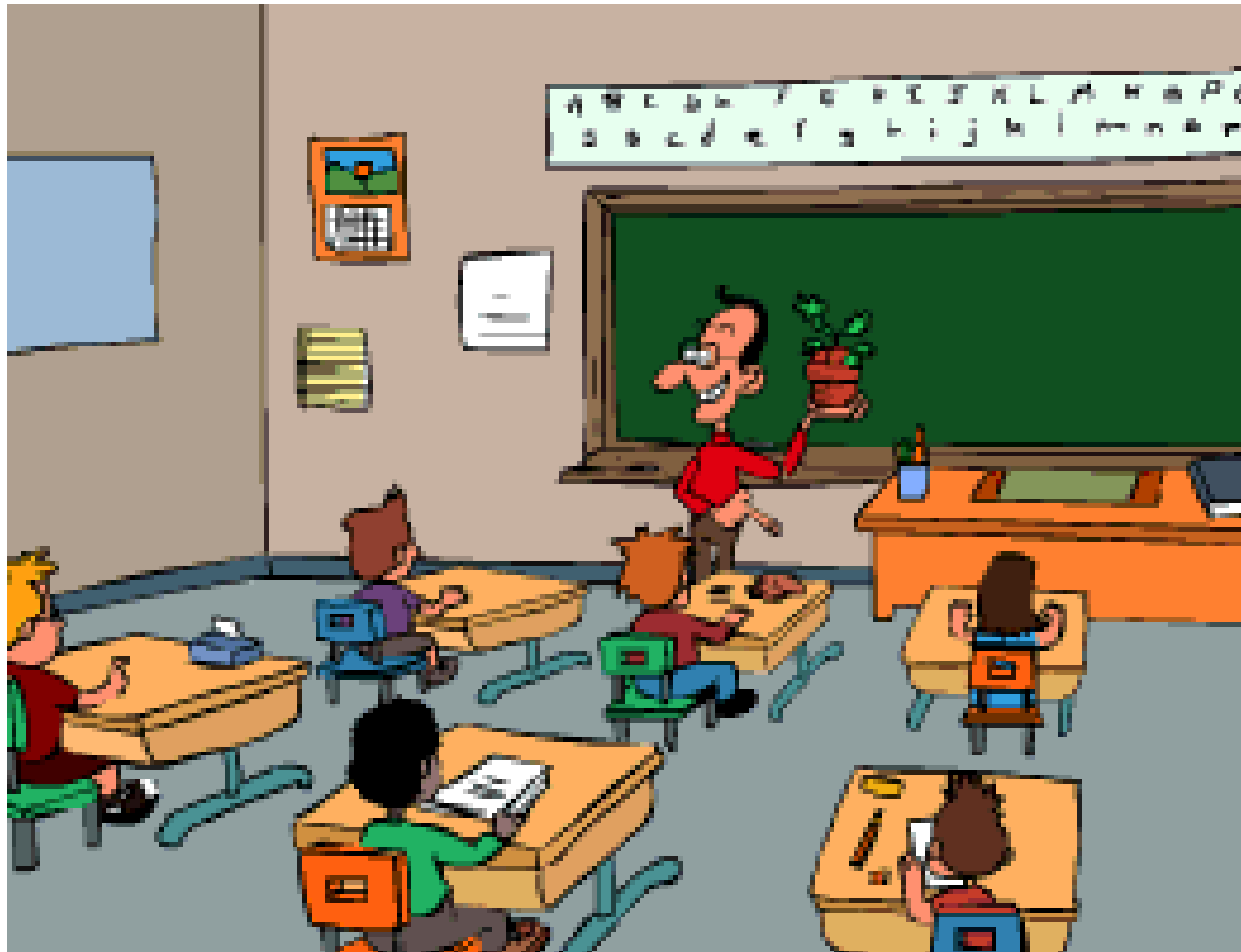
Témoignage

- En voilà une bonne initiative !! Je ne sais pas si vous imaginez la pression qu'ont certains enfants, à cause, justement, des notes , une vraie compétition entre élèves!!
- Les parents demandent toujours plus, toujours mieux, sans penser à l'enfant.....
- Là, c'est l'occasion de leur montrer que les notes, ce n'est pas tout, il ya aussi le travail qui va avec, les acquis etc....apparemment, ce système fait déjà ses preuves donc pourquoi pas....

Nécessaires changements

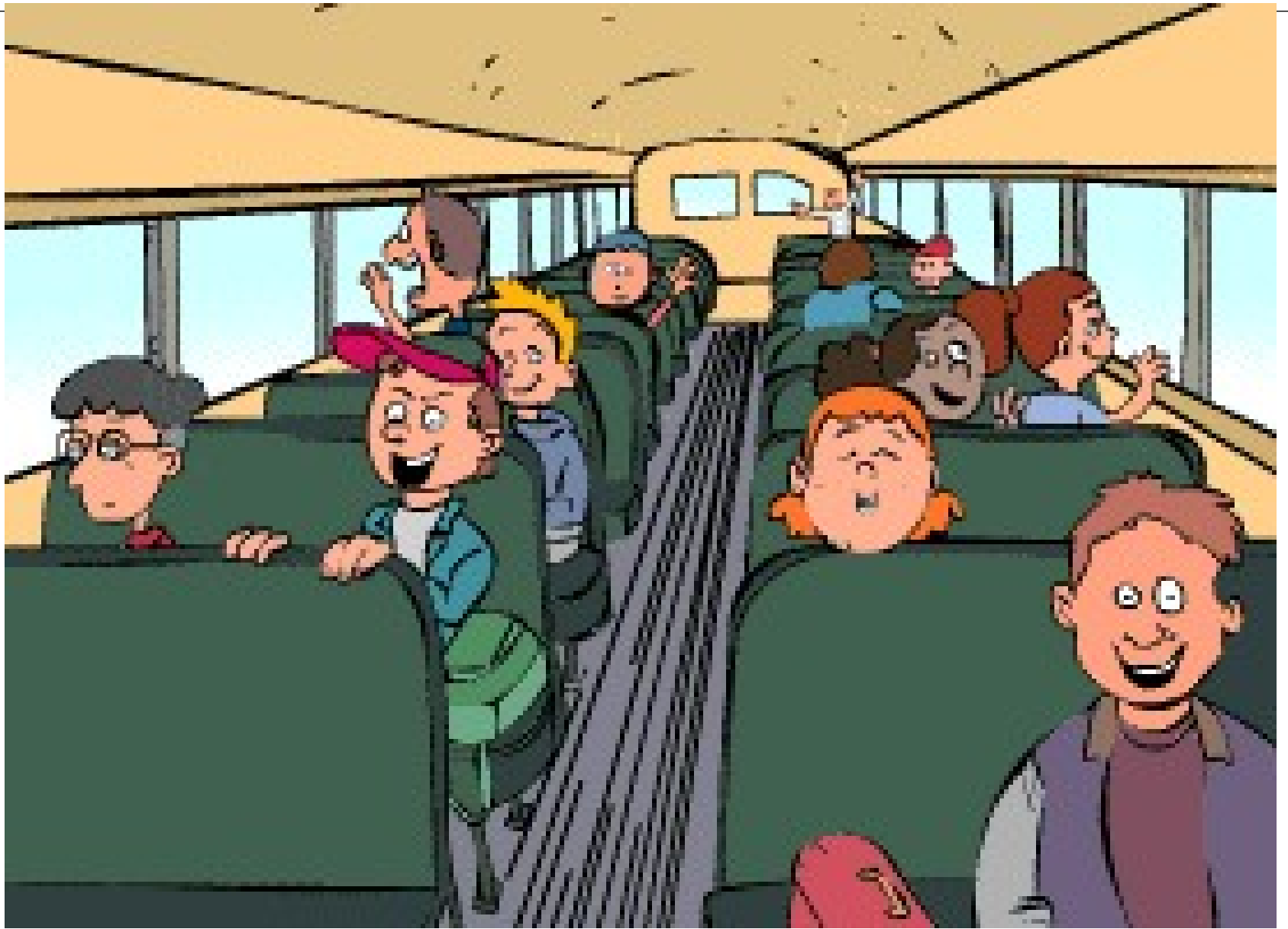
- Si réellement le changement de pédagogie est envisagé, il demandera bien des efforts et beaucoup de temps.
- Il nécessitera également la mise en place de conditions (toujours les mêmes !), une modification du mode de recrutement, de formation initiale et la mise en place en formation continue d'un "accompagnement" des enseignants qui, le vivant, pourront alors apprendre à l'exercer avec leurs élèves.

Une classe active



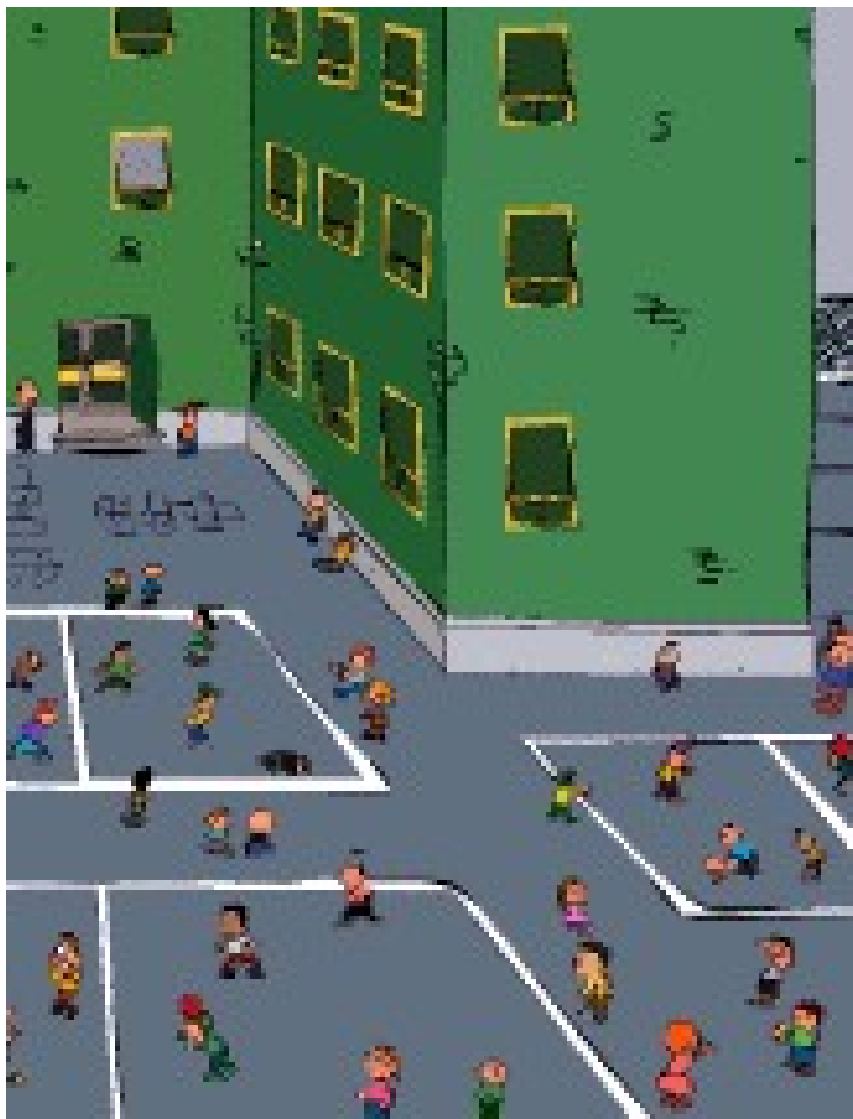
Les profs font trop écrire

- " « **Une méthode est très largement décriée, celle du cours magistral et de la prise de notes qui l'accompagne.** En effet, en se plaignant de trop écrire, les élèves désignent en réalité le fait de prendre des notes, et plus précisément d'écrire sous la dictée.
- On fonctionne sur un modèle classique de transmission des connaissances par la parole du professeur.
- *L'élève, passif, se contente de copier et il ne voit pas a priori pourquoi il devrait effectuer ce travail, alors qu'il serait si simple qu'on lui fournisse les photocopiés du cours*



Vaincre l'ennui

- **Ceci dit, pour quelques élèves, remédier à l'ennui est vraiment crucial**, car celui-ci peut être vécu comme la mort, où le temps dure et s'allonge indéfiniment. <<Faire des cours plus attrayants évitant de donner aux élèves l'envie de se suicider avant la fin du cours. >>(G-BEP 1).
- **Pour les élèves, les enseignants sont les premiers responsables de l'ennui scolaire. Il est donc tout à fait naturel que si des solutions à l'ennui existent, elles viennent des professeurs.**



Bien noter pour mieux réussir: des profs le prouvent avec un nouveau système

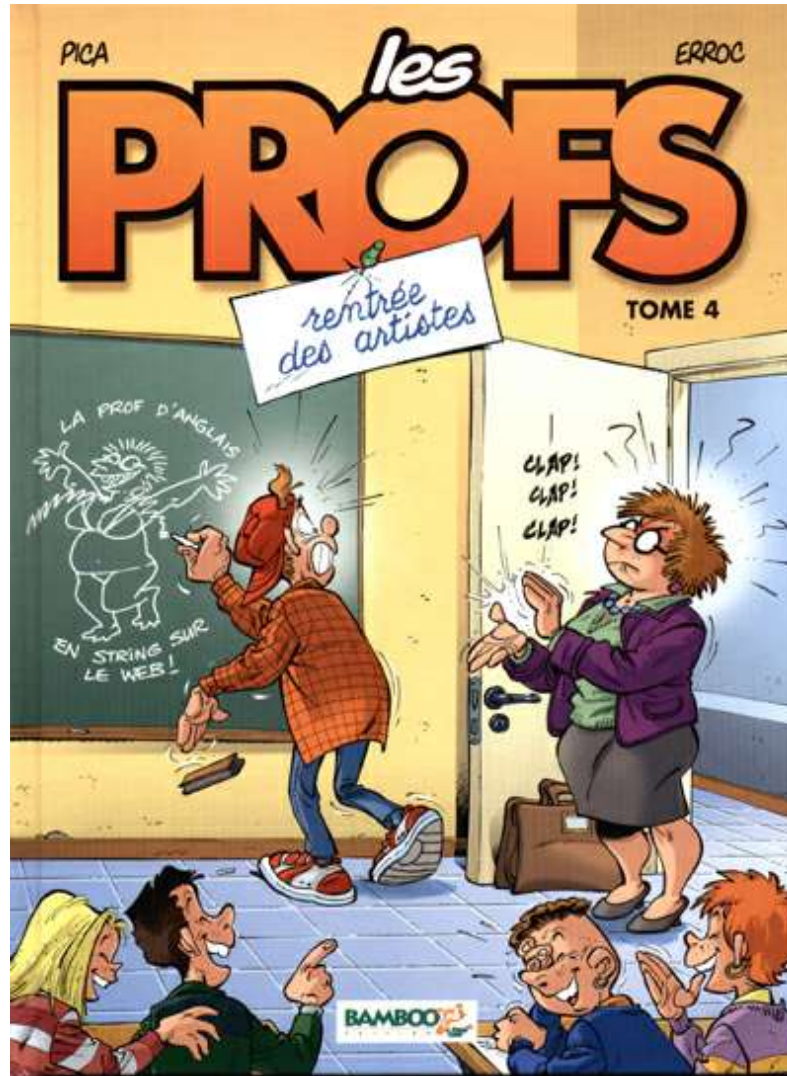


Les deux motivations

- La motivation est "interne" ou "externe" à l'élève. La motivation externe est connue, elle se réduit à "la carotte ou le bâton", les bonnes notes et les punitions, c'est la méthode de dressage des animaux...et il ne faut pas oublier que l'homme est un animal! ... Mais pas seulement!
- Ce qui le différencie de l'animal c'est son imaginaire.
- La motivation interne s'appuie sur cet imaginaire affectif que doit développer l'enseignant.

Définir le cadre de liberté

- Les élèves eux-mêmes réclament souvent une sévérité plus grande de la part des enseignants;
- c'est leur façon de manifester qu'ils ont besoin de ce cadre rassurant pour pouvoir travailler.
- Ce cadre doit être solide sans pour autant tout maîtriser; car il doit clairement définir un espace de liberté



L'espace de liberté

- **un espace de liberté**; le cadre ne doit pas ressembler à une cage, car l'investissement de l'élève n'y serait plus possible;
- Dans un exercice où tout est programmé, qui ne peut être qu'exécuté (par obéissance et non par intérêt) l'élève peut, certes, y trouver de la sécurité mais guère de plaisir.
- Ceux qui aiment les exercices "mâchés" où on avance pas à pas, sont à la recherche de sécurité plutôt que de plaisir et d'intérêt. Si l'enseignant cherche à tout maîtriser dans sa classe, alors il n'y a plus de cadre ni d'espace de liberté, tout est confus.

Non à l'invective



Démagogie?

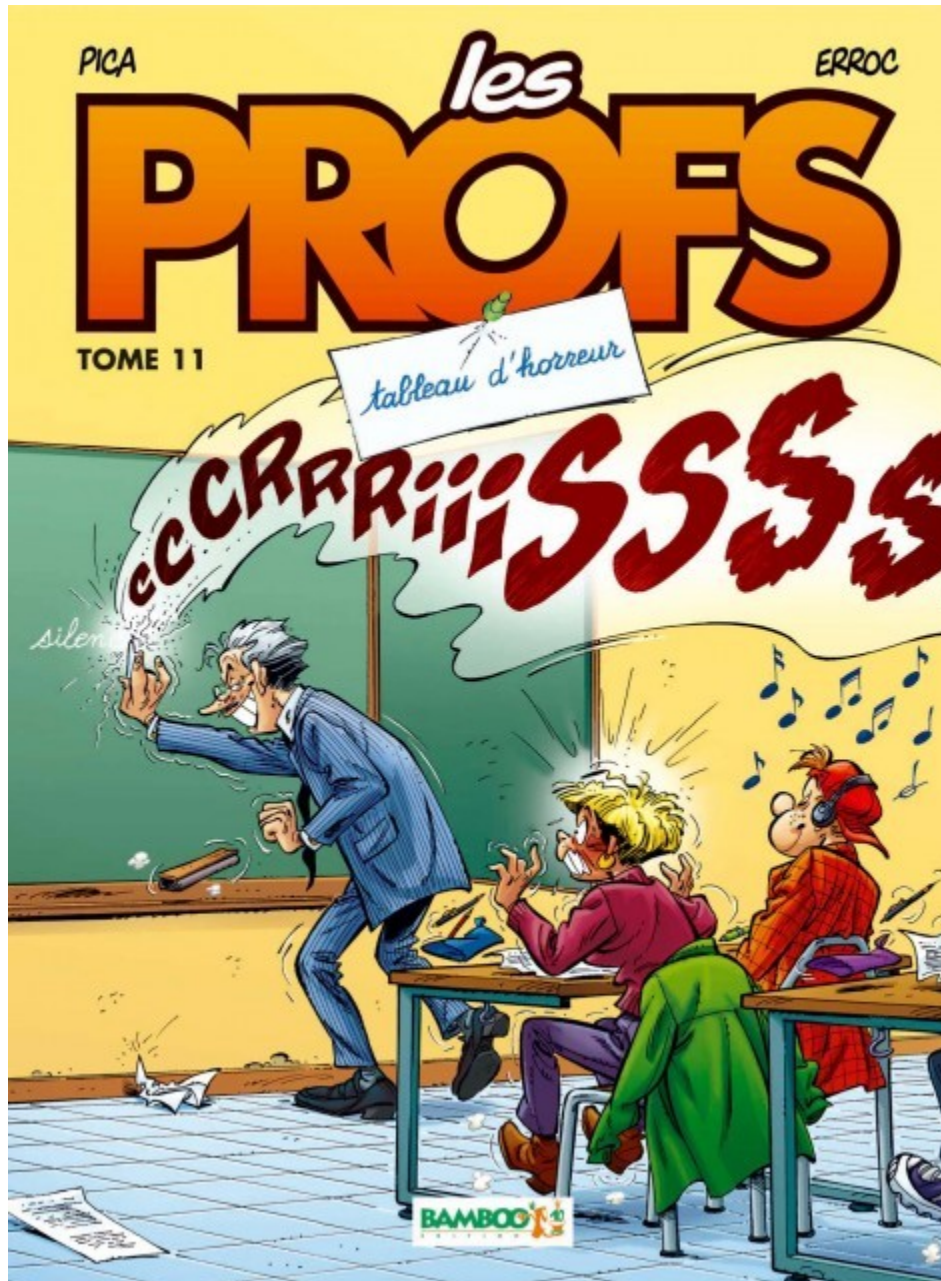
- **Ce n'est pas un peu démagogique de vouloir donner des bonnes notes à tout le monde ?**
- Si, mais ce n'est pas du tout l'objectif. L'objectif est de récompenser les élèves qui travaillent, de ne pas les piéger.
- Moi-même avant, j'étais persuadé d'avoir donné un bon sujet lorsque la moyenne de la classe tournait autour de 10.
- Je trouve ça maintenant complètement absurde de penser qu'on a rempli notre mission lorsque la moitié de la classe est en échec.
- C'est un peu comme si un médecin pensait avoir fait son travail en guérissant un malade sur deux.

Détruire la constante macabre

- **Comment détruire la « constante macabre » ?**
- Il faut commencer par aider le professeur à ne pas piéger ses élèves. C'est pourquoi, je préconise l'évaluation par contrat de confiance. Il ne s'agit pas de donner le sujet à l'avance comme certains le croient.
- Il s'agit de dire aux élèves que les 4/5^{ème} du contrôle porteront sur une douzaine de sujets que les élèves auront déjà faits et corrigés en classe. Ce qui fait que l'élève sait d'emblée que s'il travaille ces exercices, il aura une bonne note.
- On se rend compte que hormis le système scolaire, tous les systèmes d'évaluation procèdent de la sorte : permis de conduire, oraux d'agrégation, examens de musique...

Méthode universelle?

- **Peux-t-on utiliser cette manière d'évaluer un élève dans toutes les matières ?**
- Cette méthode peut être utilisée dans toutes les matières, même en français, contrairement à ce que pensent certains. Attention, il ne doit pas y avoir de confusion entre l'évaluation et l'apprentissage.
- Ainsi, prenons l'exemple de l'orthographe. Une dictée préparée suffisamment longue est une application pratique de ma méthode. Mais ce n'est pas comme ça qu'on apprend l'orthographe bien sûr ! Cela ne se substitue pas aux exercices d'application qui permettent d'assimiler les règles de grammaire



Nécessité de l'affect

- En s'observant soi-même on est bien obligé d'admettre qu'on ne s'intéresse pas à tout, qu'on n'est pas "motivé" pour tout, qu'on privilégie certains secteurs (ce n'est pas pour rien qu'on est devenu prof de telle matière et pas d'une autre!).
- On peut observer également qu'on se souvient mieux des faits, évènements, thèmes qui nous ont touchés, montrant ainsi que la motivation est un élément important de la mémorisation



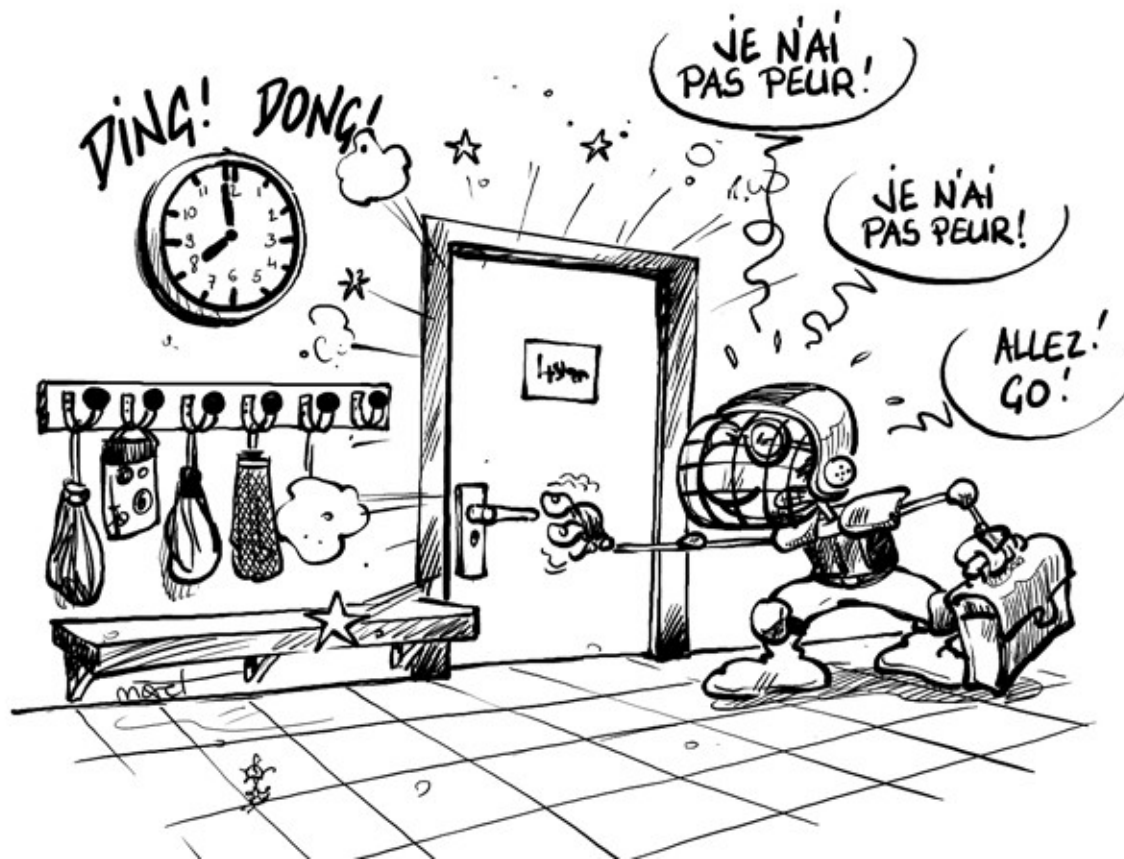
Une juste distance?

- **Le professeur sait établir une juste distance entre lui et ses élèves.**
- On retrouve ici une caractéristique du " bon " professeur : il doit comprendre ses élèves, les écouter et être " sympa " avec eux. Mais bien évidemment, il faut aussi qu'il soit suffisamment sévère pour que l'ordre règne dans son cours et que l'élève puisse s'y intéresser.
- *<<Changer les profs pour qu'on se comprenne mieux entre profs et élèves pour que l'on apprécie mieux d'étudier ces matières.>> (G-sec)*
- *<<Oui, des professeurs mieux préparés, mais forcément sévères, plutôt habiles avec les jeunes. >>(G- 1 S)*
- **<<Je pense que certains professeurs devraient avoir plus de discipline pour pouvoir mieux suivre en cours et m'y intéresser.>> (F-sec)**

Une solution possible : l'EPCC

- Un système d'évaluation destiné à éradiquer ce phénomène a été expérimenté pendant trois ans.
- Il s'agit du système d'évaluation par mise en confiance ou contrat de confiance (EPCC). Ce système est très facile à utiliser et ne nécessite aucun moyen supplémentaire. Il est déjà mis en pratique par des milliers d'enseignants.
- Cette méthode d'évaluation repose sur le principe de base suivant : l'élève doit prendre conscience du fait que les efforts qu'il fournit ne sont pas vains, que le travail est une valeur importante.

Même pas peur!



Réalisation pratique

- - *Programme de révision : une semaine environ avant chaque contrôle de connaissances, l'enseignant*
- donne un programme très détaillé de révisions; plus précisément, il choisit et communique une
- liste de points (cours, exercices, ...) « balayant » toutes les notions fondamentales du programme officiel,
- déjà traités et corrigés en classe.
- L'élève est informé que les 4/5 environ de l'épreuve du contrôle porteront
- sur certains des points de la liste.
- Précisons qu'**il ne s'agit nullement de communiquer le sujet du contrôle à l'avance!**

Les acquis des élèves...



« Les acquis des élèves, pierre de touche de la valeur de l'école ? », disponible en ligne sur le site education.gouv.fr

A quoi servent les notes?

- J'ai débuté en mettant des notes ainsi que je le conseille encore aux enseignants stagiaires.
- Avant de m'apercevoir très vite, au bout d'un an ou deux, que cela n'avait aucun intérêt : ceux qui avaient des bonnes notes finissaient toujours par s'endormir sur leurs lauriers et ceux qui avaient de mauvais résultats par baisser les bras.
- J'ai donc mis en place un autre système d'évaluation, non chiffré et basé sur la notion de progrès.
- Que j'ai étoffé et que je continue d'utiliser dans ma classe de sorte à ce que chaque élève trouve sa place et face des efforts constants, à sa mesure, qu'il soit en avance, en retard ou à niveau.

Nom : _____ Prénom : _____

Bilan du 3^e trimestre

Année scolaire: 1998 - 1999

A = très bien B = bien C = moyen
D = mal E = nul

	A	B	C	D	E
Attention - comportement			X		
Lecture			X		
Ecriture			X		
Français (Expression écrite jeux de lecture)			X		
Mathématiques			X		
Eveil			X		
Participation à la classe			X		

Peu d'efforts ont été fournis donc peu de progrès. Pyline trop _____ doit travailler sérieusement pendant les vacances pour atteindre un niveau suffisant pour suivre au CE1, sinon _____ sera perdu.

Signature des Parents

Triomphe du subjectif

- Si les enseignants mettent des notes, c'est qu'ils ne voient pas comment faire autrement.
- Il est compliqué et difficile à assumer, en particulier pour les jeunes collègues, de mettre en place un système d'évaluation sans notation.
- Alors ils se plient à l'exercice du comptage des points tout en utilisant leur regard d'expert.
- Et jugent, en fonction des difficultés de l'élève, de ses efforts, de sa bonne volonté, de son attitude... de la note à donner.
- Ils complètent, au final, avec une appréciation qui, à mon sens, contient le message le plus important.
- En fait, tout cela reste très subjectif en dépit de l'apparence scientifique et arbitraire du chiffre sur vingt.



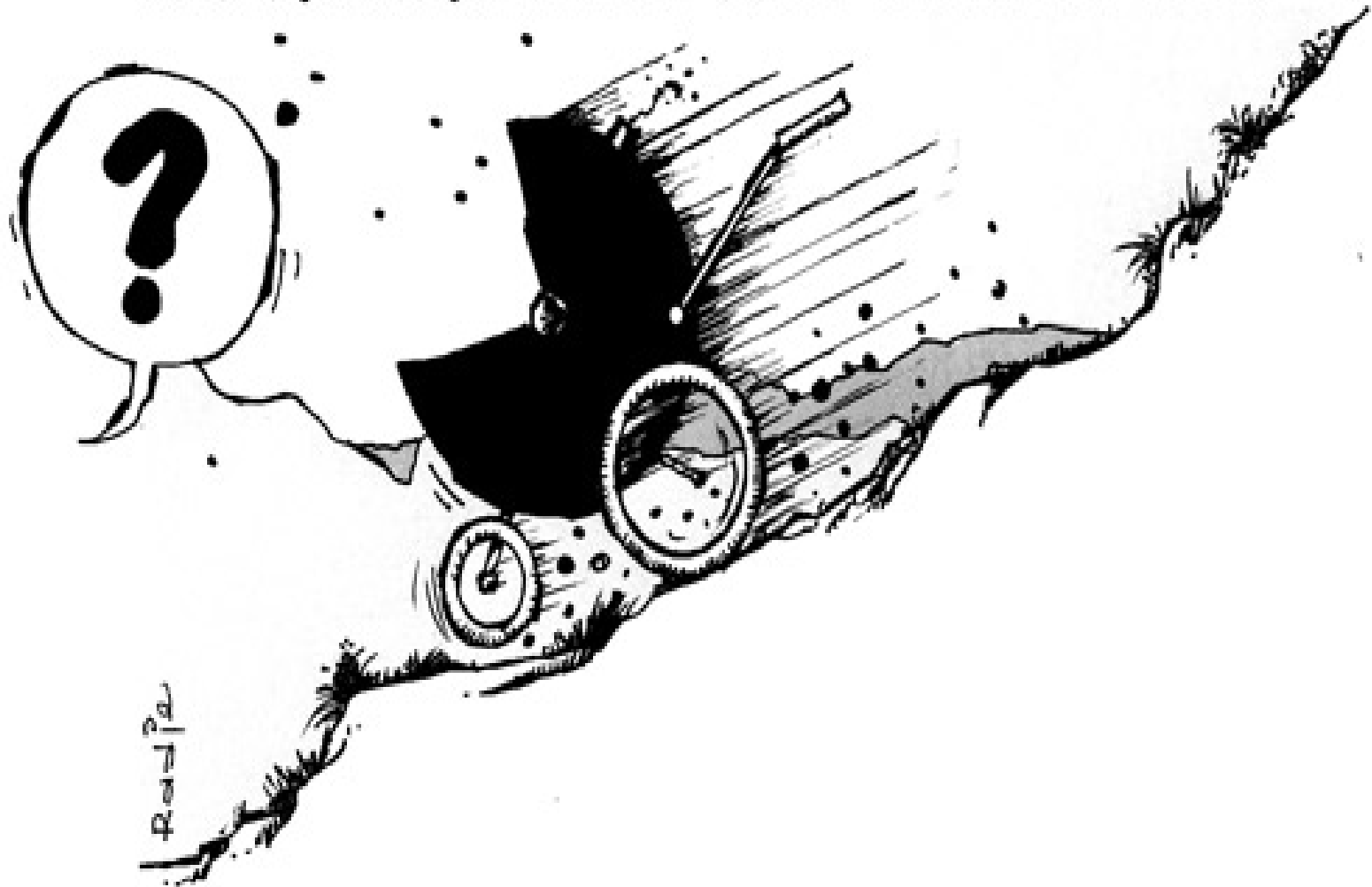
Un système contradictoire

Ce que les enseignants attendent de leurs élèves, c'est qu'ils développent des connaissances et fassent des progrès.
Or, le système de notation est contradictoire dans la mesure où il est axé sur les performances et non sur les compétences.
Les élèves sont dans une démarche stratégique de calcul de points, de gestion de patrimoine et non dans la construction de leur savoir.



COLERE DES CANDIDATS AU BAC !

LES KAMIKAZES DE PLUS EN PLUS JEUNES



L'illusion de la note sévère

Alors qu'aucun texte n'impose aux enseignants de noter leurs élèves, nombre d'entre eux se sentent obligés de le faire. Parce que les enfants aiment ça, que les parents (pour avoir eux-mêmes connus les bons points et les classements) le demandent... En fait, les enseignants entretiennent l'illusion de la notation inhérente à la forme scolaire chère à Jules Ferry et cultivée par la nostalgie ambiante. Et y déroger serait se discréditer aux yeux du plus grand nombre.

Il n'y a pas de fatalité!

Pour André Antibi, "une telle situation n'est pas fatale. Inverser la tendance est possible, rapidement, au bénéfice de toutes les parties prenantes. Cela suppose une prise de conscience de ce dysfonctionnement, et la volonté clairement affichée de l'éradiquer. Des solutions simples et efficaces existent, déjà expérimentées... En particulier, le contenu d'une épreuve d'examen ainsi que sa longueur doivent correspondre à un contrat clairement annoncé par l'enseignant, sans piège. Dans ces conditions, l'échec éventuel d'un élève ne serait plus ressenti comme une injustice".

Ne plus noter?

- **Enseignants, battez-vous pour ne plus avoir à noter vos élèves,
Ne plus noter, c'est retrouver votre raison d'être,
Celle d'élever et d'aider chaque enfant dont vous avez la charge.
Sans notes, vous n'aurez plus d'échec scolaire, vous aurez
Une autre façon de vivre l'école, à chacun sa manière,
Enseignants, refuser d'être des agents de l'État comme si
Vous étiez des agents de police, car les élèves ne sont pas
Des contrevenants à la loi...
Refuser de noter un autre que soi-même, c'est retrouver
La dignité qui manque à votre métier.**

Les notés

DIEU M'A DIT : "D'UN
CÔTÉ, IL Y AURA DES MECS
BEAUX, RICHES ET INTELLIGENTS
ET DE L'AUTRE CÔTÉ, IL Y AURA TOI!"



Montessori

La **pédagogie Montessori** est une méthode d'éducation dite ouverte, par rapport aux méthodes dites fermées ou traditionnelles, telle que l'enseignement mutuel

- Sa pédagogie repose sur l'observation de l'enfant qui amène l'éducateur à adopter les gestes appropriés pour favoriser son apprentissage. Dans la pédagogie Montessori l'éducation est considérée comme une « aide à la vie. Ce système étendu aux adolescents conserve sa valeur: c'est l'art d'enlever les difficultés sous les pas d'un lycéen par exemple.

Viser l'épanouissement de l'enfant

Pour Maria Montessori, il est primordial d'offrir à l'enfant la possibilité d'épanouir au maximum ses différentes sensibilités : dans un cadre adapté à ses besoins psychologiques ;

- *en respectant son rythme propre et ses particularités individuelles (ses périodes sensibles) ;*
- *tout en l'éveillant à la vie sociale.*

Le contrat de confiance

Des enseignants testent depuis deux ans dans certains établissements un tout nouveau système de notation qui rehausse le niveau des élèves, leur apprend à mieux travailler et à reprendre confiance en eux comme en témoignent les premiers résultats.

Ce nouveau système intitulé "Système d'évaluation par contrat de confiance" (EPCC) a été créé il y a deux ans par André Antibii, professeur à l'université Paul-Sabatier à Toulouse et chercheur en sciences de l'éducation.

Une fourchette de mauvaises notes

André Antibi s'est fait connaître dès 2003 à travers un livre, "La constante macabre", dans lequel il dénonçait déjà le poids excessif de la note au sein d'un système qui sélectionne par l'échec et finit par décourager beaucoup d'élèves.

La "constante macabre" qualifie ainsi cette fourchette de mauvaises notes donnée systématiquement après une interrogation écrite, car l'enseignant estime -- presque de façon inconsciente -- qu'il ne peut y avoir uniquement des bonnes notes par peur de paraître trop laxiste.

Le retour du bon sens

- "L'EPCC est une réponse à la constante macabre. C'est une méthode simple basée sur du bon sens", a expliqué André Antibì lors de la présentation de ce système mardi à Paris. Il fonctionne sur un principe clair: une semaine avant un test en cours, l'enseignant donne le programme de l'examen à l'élève en choisissant une liste d'exercices déjà corrigés en classe. L'élève n'a plus qu'à refaire les exercices le jour du contrôle.

Il reste à l'élève lors du contrôle une question "non préparée" de quatre points sur 20.

"Ma moyenne en maths a augmenté, je travaille plus à la maison pour préparer les contrôles, ma confiance en moi s'est aussi améliorée", témoigne Romain, 16 ans, en seconde au lycée Prévert à Pont-Audemer dans l'Eure.

La notation, voilà un des soucis pour le prof.

- Car pour beaucoup, elle représente le pouvoir. Lors de la notation, le prof est tout puissant.
- Je le remarque avec mes enfants (1ère et 4ème) pour qui une évaluation est un grand inconnu : aucune compétence clairement explicitée, pas de critères de notation, pas de barèmes et donc pas d'indication des tolérances.
- Bref, ils ne savent pas comment et sur quoi ils vont être évalués.

Travailler en confiance

- André Antibi estime ainsi à plus d'un millions le nombre de profs "expérimentateurs" de l'EPCC en France.

"J'ai adopté cette notation depuis deux ans dans mon collège, la différence a été flagrante: avec des meilleures notes, les élèves sont davantage motivés, ils participent plus en classe et reprennent confiance en eux. On ne s'imagine pas à quel point la mauvaise note est destructrice chez un enfant", raconte Mohamed Choubane, professeur de mathématiques au collège De-Geyter classé ZEP et sensible à Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis.

Un témoignage

- Je prends le cas des mathématiques où, en quatrième, mon fils s'est vu noté non pas sur le résultat mais sur la méthode ; le résultat était bon, mais comme la méthode n'était pas celle apprise en classe, la note a été de 14/20. Question de mon fils : pourquoi ? pas de réponse (il lui a été simplement répondu : parce que tu n'as pas fait comme j'ai montré !!!!!) d'ailleurs, impossible d'expliquer un 14 plutôt qu'un 12 ou un 16 ?? . Je précise que la méthode me semblait logique puisqu'elle permettait d'aboutir au résultat final. Allez donc expliquer ça, vous, à un jeune ado de 14 ans, à l'esprit un brin contestataire. Résultat : on se braque et on se met à détester les maths, alors que l'année précédente, cette matière était travaillée avec assiduité et sérieux.

Minimiser le geste évaluatif

- Un autre enseignant, Philippe Langenaken, constate de son côté que "les étudiants travaillent beaucoup plus, avec des résultats nettement plus équilibrés et une moyenne générale qui passe de 12,5 à 15,3".

"On a tendance à tout ramener à l'évaluation alors qu'elle représente 1/15e du temps scolaire! estime ainsi André Antibì qui "préfère s'assurer que les élèves sachent faire certaines choses plutôt que les piéger".

Cette expérience commence petit à petit à séduire au ministère de l'Education nationale, assure encore André Antibì. Ce pédagogue sortira un livre dès la rentrée sur ce sujet, basé sur un questionnaire auprès de 1.200 profs, intitulé : "Les notes: la fin du cauchemar".

Exemple d'évaluation ambiguë

Sciences		Nom :	Date :								
Sujet : la circulation sanguine et pulmonaire							A	B	C	D	E
Compétences travaillées	Savoir refaire le schéma du cœur										
	Connaître quelques principaux généraux sur la circulation sanguine										
	Savoir légènder le schéma du cœur										
	Savoir indiquer le sens de circulation du sang dans l'organisme										
Note de l'élève		Moyenne de la classe :		Causes des erreurs :			Signature des parents				

Dans cet exemple, un élève peut parfaitement avoir compris le principe général de la circulation sanguine et par ailleurs ne pas savoir légènder le schéma du cœur. Ou l'inverse. Avoir retenu tous les mots de vocabulaire mais ne rien avoir compris au fonctionnement. Une même note indiquerait donc deux compréhension totalement opposées.

Résumons nous!

- Actuellement en France et dans quelques pays qui s'inspirent du modèle français, le système éducatif est paralysé par un très grave dysfonctionnement : sous la pression de la société les enseignants se sentent obligés, inconsciemment, de mettre un certain pourcentage de mauvaises notes, une constante macabre en quelque sorte même dans les classes de très bon niveau, pour que leur évaluation et leur enseignement soient crédibles.
- Ce dysfonctionnement est actuellement reconnu par pratiquement tous les partenaires de notre système éducatif, dans l'enseignement public et dans l'enseignement privé : syndicats et associations d'enseignants, d'élèves, de parents d'élèves, de chefs d'établissement, d'inspecteurs d'académie

Une expérience de trois ans

- Un système d'évaluation destiné à éradiquer ce phénomène a été expérimenté pendant trois ans.
- Il s'agit du système d'évaluation par contrat de confiance (EPCC). Ce système est très facile à utiliser et ne nécessite aucun moyen supplémentaire. Il est déjà mis en pratique par des milliers d'enseignants.
- Cette méthode d'évaluation repose sur le principe de base suivant : l'élève doit prendre conscience du fait que les efforts qu'il fournit ne sont pas vains, que le travail est une valeur importante

Réalisation pratique

- *Programme de révision* : une semaine environ avant chaque contrôle de connaissances, l'enseignant donne un programme très détaillé de révisions; plus précisément, il choisit et communique une liste de points (cours, exercices,...) « balayant » toutes les notions fondamentales du programme officiel, déjà traités et corrigés en classe.
- L'élève est informé que les 4/5 environ de l'épreuve du contrôle porteront sur certains des points de la liste. Précisons qu'**il ne s'agit nullement de communiquer le sujet du contrôle à l'avance!**
- Cette liste, qui peut contenir certains points des programmes précédents, doit être suffisamment substantielle pour supprimer tout risque d'apprentissage par cœur immédiat.

Séance de questions-réponses

- *Deux ou trois jours environ avant l'épreuve: l'enseignant organise une séance de questions-réponses au cours de laquelle les élèves peuvent demander des explications ou des précisions sur certains points mal compris.*
- En Histoire Géographie les questions peuvent être à la fois des repérages ou bien des idées-forces de la leçon précédente. Les élèves sont interrogés par groupe de deux ou trois.
- Le climat dans lequel se déroulent ces séances est très important et la notion de jeu informatique est préconisé.
(power-point sur une carte par exemple)

Correction du sujet

- - *Elaboration et correction du sujet :*
- *le sujet du contrôle doit être de longueur raisonnable ; il est normal que les meilleurs élèves terminent avant la fin du temps imparti. On peut leur proposer des questions difficiles non notées.*
- *D'autre part, les règles de rédaction, malheureusement absentes des programmes officiels, doivent être précisées par l'enseignant.*

Les résultats

- *Les expérimentations de ce système font apparaître très clairement les points suivants :*
- - La constante macabre est supprimée.
- - Les élèves font leurs révisions en confiance, bien moins stressés.
- - Les moyennes de classe augmentent de 2 à 3 points sur 20 mais cette augmentation n'est pas uniforme:
- certains élèves découragés jusqu'ici mais travailleurs augmentent leur moyenne de 5 à 6 points.
- - Les notes restent étalées, mais cette fois les élèves qui n'ont pas de bons résultats sont responsabilisés
- : ils savent pourquoi: trop de lacunes antérieures, manque de travail...
- - Une très forte majorité d'élèves aime ce système.

L'EPCC Renforcé

- Le système EPCC présenté ci-dessus est très facile à mettre en place et ne nécessite aucun moyen supplémentaire.
- Malheureusement, malgré ce système, quelques élèves peuvent encore être en situation d'échec. Il ne s'agit plus cette fois d'un échec artificiel, conséquence de la constante macabre.
- Lorsque des moyens supplémentaires sont disponibles (présence d'éducateurs, soutien scolaire, aide aux devoirs,...), il est possible de renforcer le système EPCC.
- Des expérimentations d'un système EPCC renforcé, facile à mettre en application, ont lieu actuellement. A une époque où on parle beaucoup de soutien scolaire, ce système permet de savoir quels sont les élèves qui en ont vraiment besoin.

La punition est la forme légale de la vengeance

- La punition, qui semble portée par la loi, qui mesure la sanction à la faute commise, n'est-elle pas en fait une manière de se venger, sans le dire, sous couvert de légalité ?
- La vengeance n'est pas "légale", elle se veut justement hors la loi, contre la loi, jugée passive ou impuissante.
- Le terme "forme" est important : si la punition est la forme légale de la vengeance, alors la punition n'est que formelle, elle est même apparence de loi et de ce fait, elle n'a plus de contenu.
- La vengeance en devient plus terrible, puisqu'elle semble se donner le pouvoir de la loi.

Punir un élève est-ce vraiment clair?

- Finalement, punir donne-t-il un pouvoir moral qui ne serait pas strictement équivalent au pouvoir de juger ?
- Punir ne suppose-t-il pas une volonté de soumettre, et dans ce cas, la punition n'a-t-elle pas des relents de vengeance ?
- Il faut en effet se demander si ce rapport à autrui est parfaitement clair dans ces principes.

La punition c'est toujours un plus fort contre un plus faible (Jules Vallès)



On n'instruit pas dans le chantage aux punitions.

- Ainsi les quelques avancées dans le respect des principes du droit que permettaient les textes de juillet 2000 sur les procédures disciplinaires dans les établissements scolaires se trouvent-elles rayées d'un trait de plume par un ministre qui semble tout ignorer des principes fondateurs de notre république.
- On rétablit le pouvoir sans partage des enseignants sur les élèves, sans se rendre compte que, par là-même, on ruine définitivement leur autorité.

Se soumettre c'est s'abaisser

- Sur le fond, la confusion des concepts est totale, avec des conséquences très concrètes qui ne pourront qu'aggraver les phénomènes de violence, ou de résignation à l'arbitraire, ce qui, du point de vue de l'apprentissage des exigences de la citoyenneté, est encore pire ; confusion tragique entre l'exercice du pouvoir du professeur sur la classe avec l'exercice de son autorité dans la classe, qui entraîne symétriquement chez les élèves la perversion de l'obéissance en soumission.
- Inutile d'être psychanalyste pour savoir ce que signifie, pour un sujet humain appelé à la liberté, le fait de devoir *se soumettre*, c'est-à-dire « *se mettre dessous* »...
- Se soumettre c'est s'abaisser, ce qui est en contradiction complète avec l'exigence de s'élever à laquelle doivent apprendre à obéir les... élèves

Pouvoir et autorité

- Que des individus, apparemment instruits, aux plus hauts niveaux des responsabilités politiques, se révèlent incapables de comprendre la contradiction fondamentale entre pouvoir et autorité, entre obéissance et soumission, révèle l'état de complète déliquescence dans lequel certains font sombrer actuellement le débat sur l'école.
- Celui qui exige la soumission renonce à obtenir l'obéissance, celui qui impose son pouvoir renonce à toute autorité – et dès que « *le chat n'est pas là* », n'est-ce pas...

Les plaisirs de la transgression!

- En réalité, la nouvelle circulaire sur les procédures disciplinaires, en renforçant le pouvoir des enseignants dans les conseils de discipline et en rétablissant la possibilité des punitions collectives, ne procède pas seulement d'intentions bêtement réactionnaires. On sait bien que la conséquence directe des punitions collectives – qui continuaient à s'appliquer, si j'en crois les témoignages de mes cent trente élèves de terminales, malgré le texte de juillet 2000 – est de fabriquer des coupables : quitte à être puni alors qu'on n'a rien commis, autant jouir aussi, la prochaine fois, des plaisirs de la transgression !

La violence entre élève s'accroît

- L'autre conséquence, encore plus grave, est d'accroître la violence entre les élèves : ricanements des coupables jouissant de voir punis des innocents pour leurs propres bêtises, ressentiment et haine des innocents à l'égard des perturbateurs, pouvant aller jusqu'à exiger leur exclusion, directement ou par l'intermédiaire de parents inquiets des désordres.
- Cette circulaire ne pourra que provoquer ce qu'elle prétend éviter, comme d'ailleurs les multiples plans « *anti-violence* » qui se sont succédé ces dernières années ont abouti à une augmentation et une aggravation des dites violences. Mais il est probable que certains n'existeraient pas politiquement sans ces violences et délinquances...

L'éducateur ne peut éduquer à la loi en se plaçant hors la loi.

Eux ou moi!

- On voit bien que le souci du ministre n'est pas du tout de rétablir « *l'autorité* » des professeurs ; cette circulaire ne fait que procéder d'un mauvais calcul démagogique : au moment où le statut des enseignants risque de devoir être considérablement modifié, ne serait-ce qu'en temps de présence dans les établissements, et devant les formidables résistances corporatistes que ces perspectives entraînent déjà, le ministre croit devoir donner des gages au « *corps* » en lui redonnant des pouvoirs sur ce qui le touche en son intimité radicale : le face-à-face duel dans la boîte noire de la classe. Quand j'entre en classe, en effet, j'ai peur : « *C'est eux ou c'est moi !* »

Une régression hors droit

- La régression hors-droit qu'effectue cette circulaire me permettra alors de continuer à imposer mon pouvoir, puisque, de toute façon, aucun ministre ne peut me faire changer la note que je mets sur une copie ou les appréciations sur les bulletins de mes propres élèves. Or, on va à l'école pour s'instruire, et on ne s'instruit pas dans le chantage aux notes et aux punitions.
- On apprend seulement à « *passer de l'autre côté du manche* » pour pouvoir, grâce aux diplômes acquis (et les savoirs qui y étaient exigés aussitôt oubliés), imposer son pouvoir aux autres en s'inscrivant de la manière la plus élevée possible dans les hiérarchies sociales ; ou bien on apprend à se résigner aux pseudo-fatalités de l'échec et de l'exclusion, ou plus simplement à la médiocrité de la vie sans saveur, dépourvue de sens, que mènent la plupart des adultes

Tentative de contournement

- Cette circulaire n'a pas d'autres significations : tentative dérisoire de contourner les résistances prévisibles aux changements, en effet inévitables, du statut des professeurs en faisant semblant de leur redonner un pouvoir qu'ils n'avaient en réalité jamais perdu, et qui renforce encore le rapport des forces, dont précisément élèves et professeurs peuvent apprendre ensemble à sortir, par la mise en pratique d'une loi commune, par l'application de principes indiscutables du droit, précisément indiscutables parce qu'ils permettent l'apprentissage de la discussion démocratique

Un piège?

- Quel professeur pourrait se laisser prendre à ce piège, se laisser acheter par ce calcul dérisoire du ministre ? Je sais bien que mon autorité procède de ma triple qualité d'adulte, de citoyen et d'expert dans un champ du savoir : adulte qui apprend à assumer son inachèvement et sa mort prochaine, citoyen qui a intériorisé les principes du droit permettant l'exercice articulé des libertés, expert qui permet aux élèves qui lui sont confiés de découvrir la saveur des savoirs dans l'extraordinaire complexité des techniques, des arts et des sciences, qui les invite à entrer à leur tour dans les aventures infinies de la culture. À la condition, fondatrice de la scholè et de la démocratie, de ne pas pervertir le savoir en outil de pouvoir

Politique dérisoire

- Dérisoire en effet cette « politique » ministérielle au regard des défis auxquels l'école est aujourd'hui confrontée : nous sortons d'un siècle qui a vu les plus hauts degrés de savoirs, de culture et de compétences se mettre au service des pires barbaries. Mes élèves sont porteurs, par leurs histoires, de toutes les violences de la planète.
- Ils savent que les croissances industrielles, urbaines et démographiques mettent en péril l'existence de l'espèce humaine. Ils savent qu'ils auront, dans le laps de temps de leur vie même, à prendre les décisions nécessaires à la poursuite ou non de l'aventure commencée il y a trois millions et demi d'années. Ils savent que la guerre, sous toutes ses formes, est devant eux

Le droit est la structure de nos libertés!

- Et donc, l'enjeu décisif pour eux est en effet d'acquérir les savoirs et compétences nécessaires, de manifester le génie inventif de solutions inédites pour répondre à ces défis auxquels, jusqu'ici, les adultes ont été incapables de s'affronter. Où sont les maîtres qui auront l'autorité et l'humilité de leur dire qu'il n'y a pas de temps à perdre pour réparer, si possible, les bêtises de leurs aînés ?
- L'enjeu est bien en effet, à l'école, d'articuler l'instruction du savoir et l'institution de la loi et, si le droit est bien la structure de nos libertés, il serait temps qu'un ministre ne soit pas le premier à l'enfreindre par des décisions inspirées par la peur

Sanctions et discipline à l'école

- Bernard Defrance, professeur de philosophie, lycée Maurice Utrillo, Stains, Seine-Saint-Denis, secrétaire général de la section française de Défense des Enfants International,
- auteur de *Sanctions et discipline à l'école*, La Découverte, 5e éd. 2003, et *Le droit dans l'école*, Labor, 2000.

Vengeance et punition

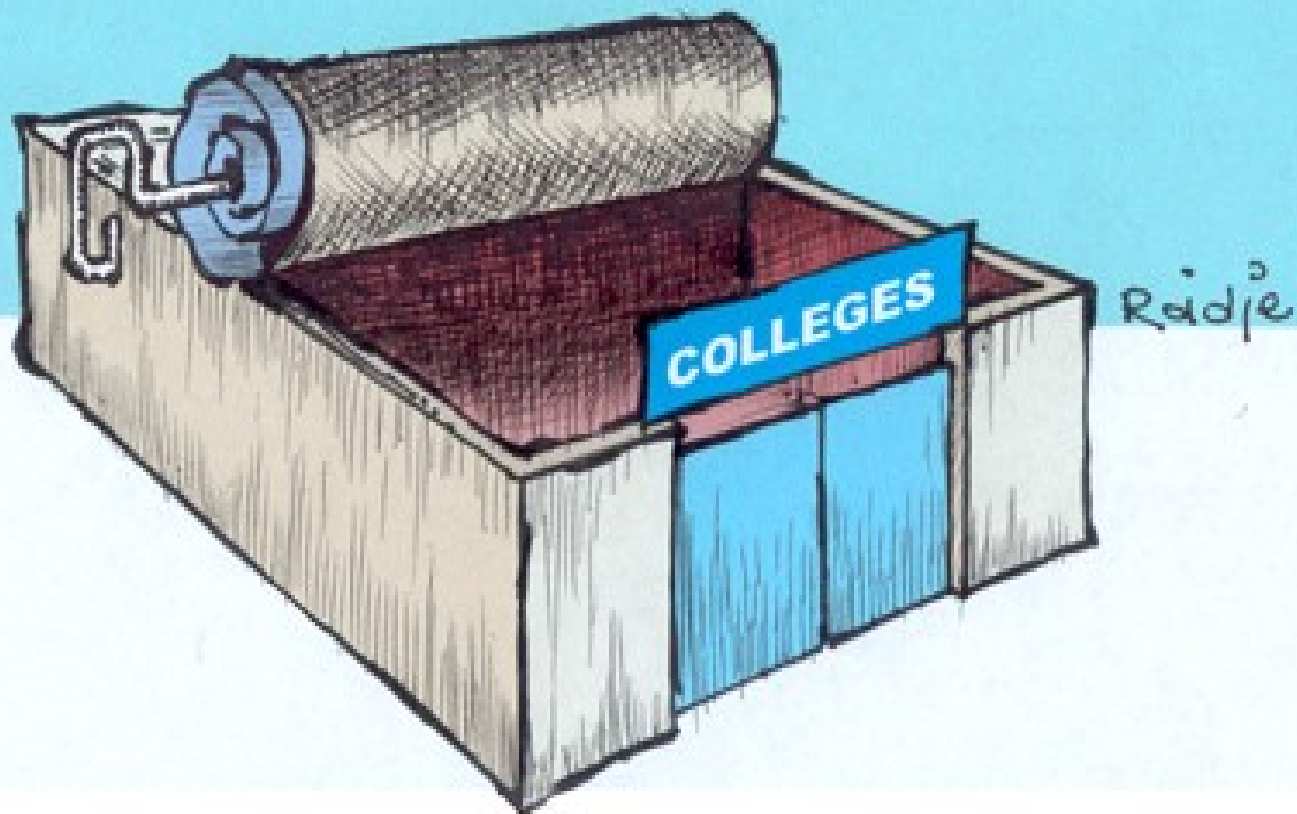
- La vengeance se distingue de la punition en ce que l'une est une réparation obtenue par un acte de la partie lésée, tandis que l'autre est l'oeuvre d'un juge.
- Il faut donc que la réparation soit effectuée à titre de punition, car, dans la vengeance, la passion joue son rôle, et le droit se trouve troublé.
- De plus, la vengeance n'a pas la forme du droit, mais celle de l'arbitraire, car la partie lésée agit toujours par sentiment ou selon un mobile subjectif.
- Aussi bien, quand le droit se présente sous la forme de la vengeance, il constitue à son tour une nouvelle offense, n'est senti que comme conduite individuelle, et provoque inexpiablement, à l'infini, de nouvelles vengeances.

HEGEL

Propédeutique Philosophique



C'EST LA RENTREE !

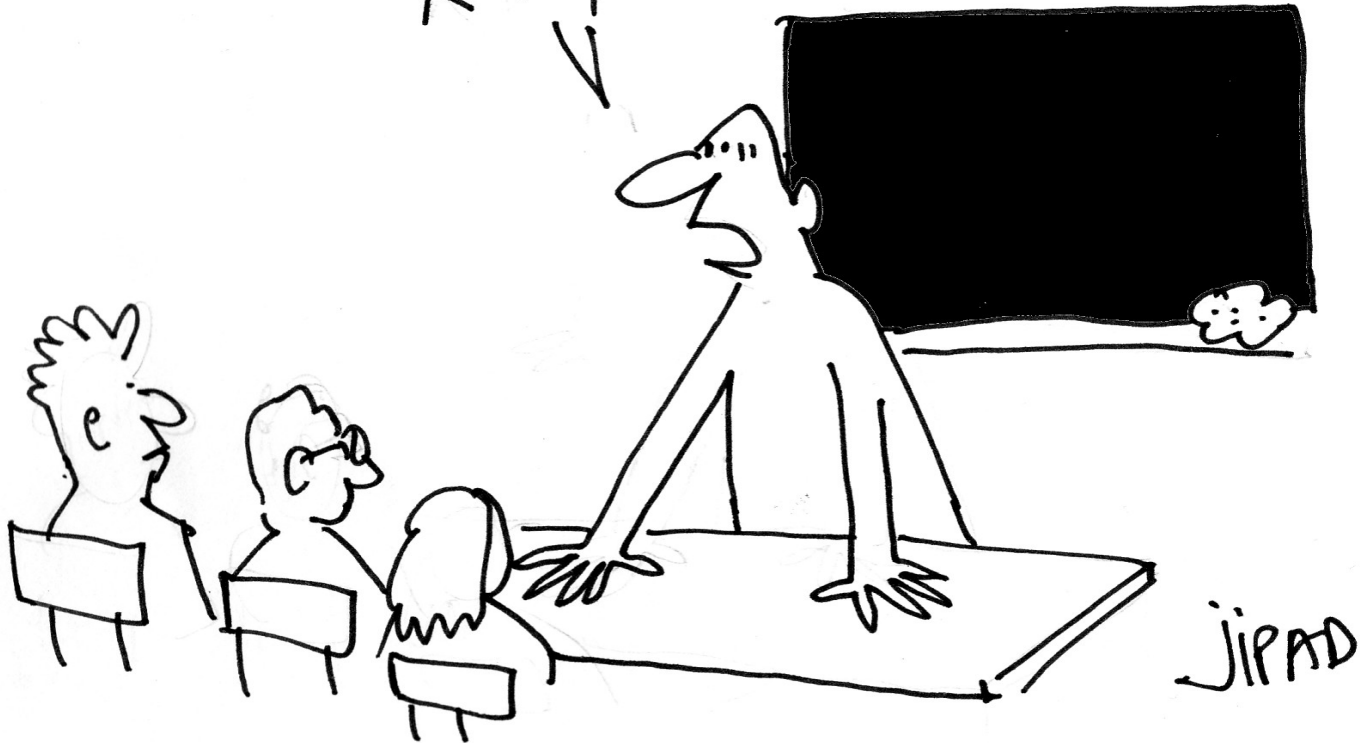


JE M'ÉLÈVE CONTRE
CET INTERRO SURPRISE
TOTALLEMENT CONTRAIRE
À L'ARTICLE IV ALINEA 8
DE LA CONVENTION INTER-
NATIONALE DES DROITS
DE L'ENFANT...

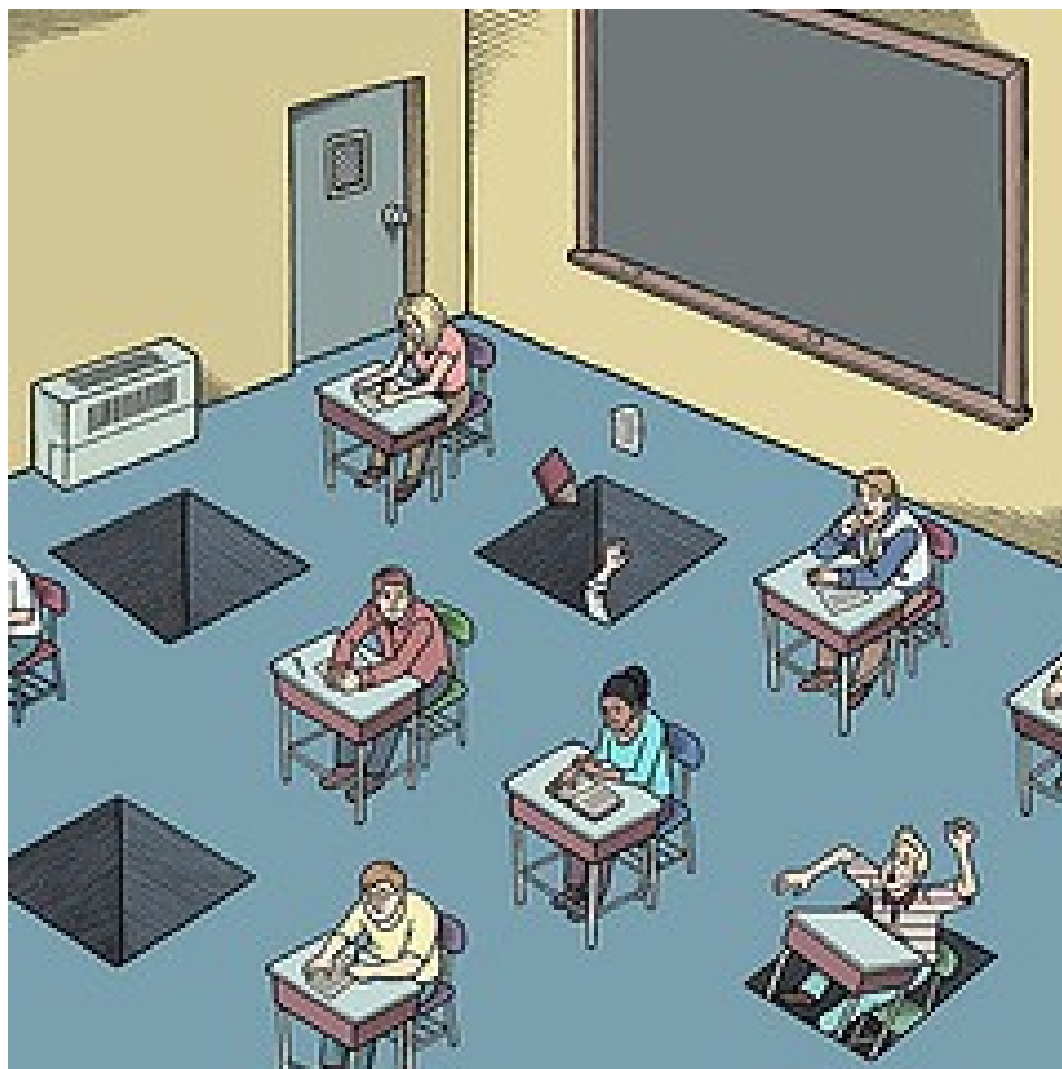


VIOLENCE À L'ÉCOLE

RANGÉZ VOS COUTEAUX !



L'ennui à l'école



Le décrochage

- D'après les chiffres officiels, au collège, le problème touche de 1,3% à 2,8% des élèves ; au lycée général et technologique de 1,3% à 5,8% des jeunes ; enfin, au lycée professionnel de 6,3% à 12,6%.
- L'absentéisme est en outre très inégalement réparti : il dépasse 17% dans 10% des établissements, souvent des collèges et surtout des lycées ghettos, considérés par les élèves eux-mêmes comme de dernier rang. Plusieurs solutions ont été proposées pour lutter contre ces absences qui, d'épisodiques, peuvent devenir chroniques et conduire au «décrochage»

Maître après Dieu de sa classe!

- "Les enfants souffrent en silence ou vont se plaindre au conseiller principal d'éducation" , explique Jacky Simon, médiateur de l'éducation nationale pour qui, néanmoins, le phénomène de l'humiliation ne peut être généralisé. "L'enseignant est maître après Dieu dans sa classe et les plaintes des élèves sont trop peu prises en compte, estime Michel Salines, médiateur dans l'académie de Créteil. En six ans de médiation, j'ai souvent appelé l'attention des autorités sur le fait qu'on oublie qu'un élève est un adolescent ou un enfant qui dispose des mêmes droits que n'importe quel citoyen."

L'humiliation des élèves, reflet des carences pédagogiques françaises

- L'humiliation y est décrite comme un phénomène souvent ressenti par les élèves. Depuis les années 1960, elle a pris un nouveau visage : la forme la plus répandue en est le "rabaissement scolaire" , qui touche les élèves les plus faibles, la plus violente, l'"injure". Au collège, il n'est pas si exceptionnel que des élèves soient menacés de "finir en BEP" , considéré comme une filière de relégation par rapport à l'enseignement général. Certains enseignants continuent de distribuer les notes par ordre décroissant avec une remarque bien sentie pour le dernier. Plus rarement, des élèves ont le désagrément d'entendre leur copie lue à haute voix par l'enseignant en guise de contre-exemple. A l'extrême, d'autres peuvent se voir qualifiés de termes peu amènes ("nul", "vache imbécile" , "avorton").

Souffrir en silence!

- L'ampleur du phénomène est difficile à établir. Ressenti assez souvent par les élèves, il est jugé "marginal" par les enseignants. "Quand nous avons à connaître ce genre de cas dans nos établissements respectifs, il y a une régulation qui se fait entre collègues", assure Gisèle Jean, co-secrétaire générale du Syndicat national des enseignements du second degré (SNES). En 2009, une enquête conjointe de l'Insee et de l'Institut national d'études démographiques (INED) révélait pourtant que 46 % des collégiens et des lycéens interrogés (près de 2 000) déclaraient s'être sentis "parfois humiliés ou rabaissés" .

Méconnaissance des droits des élèves

- L'humiliation des élèves va souvent de pair avec une méconnaissance de leurs droits, pourtant renforcés par un **décret de juillet 2000**. Et les règlements intérieurs des établissements scolaires se déclinent surtout en termes d'obligations, constate Pierre Merle. **Le droit au respect, à l'expression individuelle et collective, y est peu développé, sinon de manière vague.**
- Dans les faits, la parole des élèves reste imparfaitement prise en compte. "J'ai eu à connaître des cas d'exclusion d'élève pour violence à un professeur où je constatais, après enquête, que cette violence était une réponse certes inacceptable à une attitude irrespectueuse de l'enseignant", remarque Michel Salines.

Les conséquences de l'exacerbation.

- Comment expliquer que de telles pratiques d'humiliation, qui provoquent des sentiments de découragement et peuvent gêner les progrès scolaires, perdurent ? Depuis quelque temps monte la nostalgie d'un âge d'or mythique de l'école d'autrefois. François Fillon, alors ministre de l'éducation, s'était prononcé, à la rentrée 2004, en faveur du retour aux méthodes d'apprentissage traditionnelles (dictée...).
- Pour Pierre Merle, l'humiliation est révélatrice des problèmes relationnels entre le professeur et sa classe. En difficulté pour faire régner l'ordre, le maître voit dans l'humiliation une forme de sanction non réglementaire propre à lui venir en aide. "L'enseignant qui a des difficultés à gérer la discipline est tenté d'utiliser cette forme de sanction."
- Ces pratiques seraient également une conséquence de "l'exacerbation de la concurrence scolaire" , elle-même associée à une dévalorisation des diplômes et à une vive concurrence sur le marché du travail. Dans une école accessible à tous et où, formellement, chacun est sur un pied d'égalité, l'élève est considéré "comme responsable de sa réussite et de ses échecs" . Celui qui ne réussit pas devient celui qui ne travaille pas ou qui n'est pas suffisamment intelligent. Une conception qui, de l'avis du sociologue, peut favoriser des pratiques de rabaissement et de relégation.

Pierre Merle

L'ÉLÈVE HUMILIÉ

L'ÉCOLE, UN ESPACE
DE NON-DROIT ?

Education
et formation

puf

LE PROFESSEUR QUI AVAIT GIFLÉ UN ÉLÈVE SERA REÇU PAR LE JUGE



PEB
FOX

